



Keleier N° 481

Bulletin mensuel d'information

Février 2022 / Miz c'hwevrer

Les annonces pour le bulletin de février sont à déposer en mairie par mail [pour le jeudi 24 février 2022](mailto:mairie@la-forest-landerneau.fr).

Édito du Maire



Vendredi 21 janvier, en présence du responsable du bailleur social « Finistère Habitat », la municipalité représentée par Erwan GALERON, adjoint en charge des affaires sociales, a remis officiellement les clés aux sept nouveaux locataires des logements sociaux situés rue de la Croix de Mission et allée Jeanne Devidal : deux T2, quatre T3 et une maison individuelle avec garage.

Bienvenue à eux !



Presse locale :

Le Forestois Stanislas Halphen a rejoint l'équipe du Télégramme en tant que correspondant de notre commune. Il aime le contact avec les gens et se fait un plaisir de mettre en avant la vie de la commune dans ces colonnes et sur le site letelegramme.fr.

Les associations et toutes personnes animatrices de la vie locale peuvent le contacter au 07 86 45 59 48.



Fibre optique – Dernier communiqué de Mégalis :

En l'état, nous réceptionnerons le réseau déployé sur la Forest-Landerneau en avril, avec une commercialisation août/septembre.

Ce calendrier s'explique par 2 éléments :

- notre exploitant n'a injecté les adresses concernées par la 1ère vague de réception de la plaque de Landerneau que début janvier. Pour des raisons techniques indépendantes de notre fait nous ne pouvons réceptionner une nouvelle tranche de travaux que plusieurs semaines après.

- une réception en avril nous permettra de réceptionner près de 80% de la zone de Landerneau (dont 100% de votre commune).

Lors des opérations de réception, nous testons toutes les lignes, revérifions tous les travaux. Ce process requiert du temps mais il est le gage d'un réseau fiable et d'éviter les échecs de raccordements constatés sur d'autres projets.

Mairie : Tél : 02 98 20 21 43

Courriel : mairie@la-forest-landerneau.fr

Site Internet : www.la-forest-landerneau.fr

Page Facebook : <https://www.facebook.com/MairieLaForestLanderneau>

Horaires d'ouverture :

L M M J : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Samedi : 9h - 11h



DATES À RETENIR

Sam 05/02

Sam 05/02

Sam 12/02

Ven 04/03

Dim 20/03

Collecte de journaux – APE école G. Brassens

Soirée Chandeleur JGF Foot

La Chandeleur sur le marché à partir de 10h !

Clôture des inscriptions sur les listes électorales

Kig ha Farz – APE école G. Brassens

Eau du Ponant

Du lundi au vendredi 8h30-12h15 / 13h15-17h30 (sauf le lundi 17h).
Le numéro est le même pour vous renseigner ou signaler un incident sur les réseaux : 02 29 00 78 78, 24h/24h.

Communauté d'Agglomération (CAPLD)

Maison des Services Publics, Landerneau
 o Secrétariat : 02 98 21 37 67
 o Service environnement : 02 98 21 34 49
 o Pôle Emploi : 3949
 o CPAM : 3646
 o Mission locale : 02 98 21 52 29

Conciliatrice de justice

Tous les jeudis. M-F. Le Guen – Mairie - Landerneau
Tél 06 81 89 62 40 - marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

Centre de Loisirs (ALSH)

Tél : 07 69 84 43 06 - saint-divy@epal.asso.fr
Maison des Bruyères, Saint Divy.

Petite Enfance

✚ **Protection Maternelle et Infantile (PMI) :**
Les consultations de PMI pour les enfants de 0 à 6 ans ont lieu au CDAS / Landerneau.
Renseignements au 02 98 85 95 20.

✚ **Relais Petite Enfance (RPE ex-RPAM) :**
Le relais destiné aux parents, enfants, assistant(e)s maternel(le)s et autres professionnels de la petite enfance. Aide à la recherche d'un mode de garde pour leur(s) enfant(s), aux démarches administratives etc...
Tél 02 98 43 63 97 Email : rpe.interco@enjeuxdenfance.fr

Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS)

20, Rue A. Belhomme - Landerneau Tél : 02 98 85 35 33

CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique
Maison des services publics - 59, Rue de Brest - Landerneau. Tél : 02 98 85 99 08 - Mail : clic@ccpld.bzh

Professionnels de santé

Masseur-kinésithérapeute :
Hubert CASTREC – Tél : 02 98 20 21 82
2, Route de Kerhuon - Sur RDV.

Pharmacie RICHARD :
Tél : **02 98 20 28 76**
L M M J V > 9h - 12h30 / 14h - 19h30
Samedi matin > 9h - 12h30.

Pharmacies de garde :

Tableau de garde du dimanche de 9h30 à 20h.

06/02	Pharmacie Lacoste à Landerneau
13/02	Pharmacie Bernicot à Landivisiau
20/02	Pharmacie Richard à La Forest-Landerneau
27/02	Pharmacie de la gare à Landerneau

En semaine, après 20h et le samedi après 19h : composez le 3237.

Maison de santé

2, Rue de la Croix de Mission

Médecins :

Dr LE GOFF – Dr WEYNE – Dr VIMFLES

Tél **09 83 22 27 27** (numéro NON surtaxé)
Sur RDV : L M M J V > 9h-19h ; S – 9h-12h

Afin de faciliter l'accès au cabinet médical, les médecins ont mis en place une prise de RDV en ligne : il vous suffit de taper dans un moteur de recherche le nom du médecin suivi de Medphone, la première fois il faut créer un compte, puis vous pouvez prendre RDV sur certaines plages horaires dédiées.

GARDES MEDECINS : Après 19h et WE appeler le 15.

Infirmière :

Béatrice FILY-SIDOINE – Tél : **02 98 20 23 15**
Soins à domicile, 7 jours/7 et sur rendez-vous.

Orthophoniste :

Marion LAMIRAUX - Tél : **02 56 31 43 89**

Recyclerie – Le Triporteur

Rue des Glénan - 29800 Plouédern
Dépôts : le mercredi et le vendredi de 14h à 16h30.
Vente et dépôts : le samedi de 10h à 16h30.
Contact : 06 06 41 39 48

Collecte ordures ménagères et recyclables

Recyclables : jeudis 3 et 17 février.

Ordures ménagères : jeudis 10 et 24 février.

- Merci de positionner vos poubelles poignées vers la chaussée.
- Merci de mettre les masques dans la poubelle verte.

Déchetterie

(ZI Saint Eloi - Plouédern) – Tél : 02 98 85 19 50
Horaires d'été de la déchetterie :
9h - 12h & 14h - 19h du lundi au samedi.

Déchets de jardin - Stationnement remorque

Lundi et mercredi :

07/02	Chapelle St Anne	02/02	Keranna
14/02	Route de Landerneau	09/02	Rue Guébriant
21/02	Route de Kerhuon	16/02	Ty Naot
28/02	Lot de Rochebrune	23/02	Route de Kerhuon

Week-end :

04/02	Route de Kergreac'h
11/02	Rue de Rohan
18/02	Hameau de la forge
25/02	Parking de la gare

Nous vous rappelons que la remorque ne doit recevoir que les **coupes de tonte de pelouse et des végétaux dont le diamètre ne dépasse pas 20 cm** (pas de plastique, de cailloux, de bois, ni d'ordures ménagères).

Vie Paroissiale – Messes de janvier

Messe : dim 6 et 20 février à 10h30 à La Forest-Landerneau
Vues les conditions sanitaires actuelles, le **gôter des bénévoles**, qui devait avoir lieu le samedi 5 février à la salle du Valy-Ledan à St-Divy, est **annulé**.

Les élus à votre écoute (Permanences du Maire et des Adjointes) :

David ROULLEAUX, Maire	Jeudi 17h00 - 18h00
Thierry ROUDAUT, 1 ^{er} adjoint (Urbanisme - Voirie - Environnement - Cadre de Vie)	Lundi 17h00 - 18h00
Pauline BENOIT, 2 ^{ème} adjointe (Affaires scolaires - Enfance - Jeunesse)	Sur rendez-vous
Erwan GALERON, 3 ^{ème} adjoint (Aff. sociales - Citoyenneté - Services au public - Patrimoine ancien)	Sur rendez-vous
Marilyne BENOIT, 4 ^{ème} adjointe (Animations - Vie Associative - Culture - Sport - Tourisme)	...Lundi 16h00 - 17h00

En dehors de ces horaires, le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

Le bureau municipal se réunit tous les lundis.

Marché



<https://laforest.bzh/vie-economique/marche/>

Affaires Sociales

➤ Café des aidants

Rendez-vous tous les 1ers jeudis de chaque mois à la Cimetière de 14h à 16h.

Prochaines dates :

Le 3 février : « concilier vie d'aidant et vie professionnelle/personnelle »,

Le 3 mars : « comment se parler, se dire les choses ? ».



Tél : 02 98 85 99 08

➤ Dons de téléphones

Le CCAS de Landerneau met à disposition des téléphones reconditionnés munis d'une carte prépayée (valable 3 mois) grâce au don de Ecosystem. Le but de cette action est de permettre à des personnes en difficultés, isolées, à la recherche d'un emploi ou ayant besoin d'un mobile pour effectuer des démarches administratives, d'être équipées gracieusement.

Pour bénéficier de cette aide merci de prendre contact soit par mail : mairie@la-forest-landerneau.fr, soit directement à l'accueil de la mairie.

Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés à partir de janvier 2006.

En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir **du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans**. Munissez-vous de votre carte d'identité et du livret de famille.

Vaccination

Les professionnels de santé de la commune - la pharmacienne, les médecins et les infirmières - restent mobilisés pour la vaccination.

Prise de rdv pour la vaccination :

Pharmacie Richard : 02 98 20 28 76 (vaccination à l'officine).

Cabinet médical : 09 83 22 27 27 (vaccination à la maison de santé).

Le centre de vaccination zone du Bois Noir à Landerneau, est également ouvert. Les prises de rdv se font sur le site www.maiaa.com ou directement sur place.

Don du Sang

ATTENTION, à partir du mois de janvier 2022, l'Etablissement Français du Sang (EFS) a modifié les horaires des collectes sur Landerneau.

Le Pass sanitaire n'est pas obligatoire. Par contre pour limiter le nombre de personnes sur le lieu de collecte, il est déconseillé de se faire accompagner par une personne n'ayant elle même pas RDV ou par des proches.



Élections présidentielles & législatives

Les élections présidentielles auront lieu :

- Les dimanches **10 & 24 avril**

Les élections législatives auront lieu :

- Les dimanches **12 & 19 juin**

Pour y participer, il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Les inscriptions seront closes le **4 mars** pour les élections présidentielles et le **6 mai** pour les élections législatives.

Pour s'inscrire, rendez-vous :

👉 Sur le Téléservice du service public :

<https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

👉 Ou en Mairie.

Pièces à fournir :

> Carte d'identité ou passeport en cours de validité

> Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Patrimoine

Ayant pour projet de développer le circuit des lavoirs, la municipalité est à la recherche de toutes informations historiques concernant les lavoirs, mais également des autres sites caractéristiques de notre commune (les ruines du Château, la maison de la grève, la porte de l'église rue Gorréquer, la chapelle Sainte-Anne...).

L'objectif est de réaliser des panneaux explicatifs sur tous les lieux qui constituent notre patrimoine et un attrait touristique sur la commune. Merci d'adresser un mail à mairie@la-forest-landerneau.fr à l'attention de Marilyne Benoit ou appeler la mairie pour une rencontre au : 02.98.20.21.43.

Bibliothèque

Heures d'ouverture :

Mardi & Jeudi 16h 30 /18h30 - Samedi 10h30/12h30

Tél : 02 98 20 39 57

Courriel : bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr

Abonnement : 20 € / famille / an. **ABONNEZ-VOUS !**

Nouveaux habitants de la commune : merci de vous présenter en Mairie pour recevoir votre bon pour un an d'abonnement gratuit.

> **A noter**, les adhérents à la bibliothèque doivent faire au moins un emprunt de livre par an, sinon le système procède à la radiation de l'abonnement.

> **Obligation du Pass sanitaire et du port du masque.**

Séances de raconte-tapis à l'École Sainte-Anne

Le dernier lundi avant les vacances de fin d'année, la bibliothèque a assuré 2 séances de raconte-tapis auprès des élèves de Maternelle et de CP de l'école Sainte-Anne.

Le beau tapis enneigé (réalisé par les lycéens en Bac Pro à La Croix Rouge à Brest) a servi de décor à un conte tout à fait adapté : « Le cadeau de Noël ».

Affamés, le sanglier, la souris, l'écureuil, les blaireaux et l'oiseau se sont tous montrés si généreux et partageurs, que chacun a pu manger à sa faim.

La séance s'est terminée par le chant « Noël en forêt » repris en chœur et la distribution de quelques chocolats. Un moment fort sympathique avant les vacances tant attendues !



Chant

Le Château de Joyeuse Garde La Forest-Landerneau

Air : « C'est en passant sur l'pont d'Morlaix » – Paroles : Janine Bescond

En vous prom'nant à La Forest (bis)
C'est à peine si vous remarquez
Le château qui a hébergé
Le Roi Arthur et son armée.

Les Chevaliers d' la Table Ronde (bis)
Y vécurent de belles aventures,
Ont combattu, ont festoyé,
Joutes et tournois se succédaient.

Lancelot du Lac vient au Château (bis)
Il combat les 40 géants
Et devient maître de céans,
Reconnu comme très grand héros !

La légende dit même que Tristan (bis)
Un beau jour s'y est installé
Avec Yseult qu'il aimait tant,
Tous ses hommes et leurs destriers.

La Reine Guenièvre fut enlevée (bis)
Par Lancelot, le preux chevalier.
Mais le Roi Arthur, en colère,
S'en revint bientôt d'Angleterre.

Saint Ténénan, prince d'Irlande, (bis)
Vint ensuite évangéliser
Le beau pays de La Forest,
Il fut accueilli en sauveur !

Les grandes familles de la région, (bis)
Les Rohan, Montfort et Léon,
S'approprièrent le château
Puis les guerres en eurent raison...

Le château n'a plus fière allure (bis)
Mais si vous prenez votre temps,
Vous sentirez tout près de vous
L'âme des chevaliers d'antan ...

Animation

LA FOREST-LANDERNEAU

Le 12 février,
on fête la
Chandeleur !

De 10h à 12h
Sur le marché

Environnement

➤ Une réglementation spécifique aux interventions sur les arbres.

Code forestier, code de l'environnement, code de l'urbanisme... L'arbre est un élément qui relève de nombreuses règles de protection. Que ce soit en forêt, sous la forme d'une haie ou même isolé, avant de le couper, il faut se renseigner !

En forêt, la réglementation porte sur deux types d'intervention : **le défrichage** (suppression volontaire de la vocation forestière d'un terrain boisé) et **la coupe** (opération de gestion sylvicole, élagage non compris). Plusieurs autres éléments doivent être pris en compte, âge du boisement, superficie, appartenance à un massif bocager plus large, etc... Chaque situation est unique, selon le cas, la réglementation peut imposer une demande d'autorisation préfectorale ou une déclaration préalable en mairie. Il est donc essentiel de se renseigner auprès de la DDTM du Finistère afin d'obtenir toutes les informations nécessaires avant toute modification.



Les haies bocagères, fortement présentes dans le parcellaire agricole, sont en partie protégées dans les PLU, PLUi et cartes communales. Les règles de coupe et de compensation peuvent varier selon la commune. C'est aussi le cas de certains talus même s'ils ne sont pas boisés. Les agriculteurs ont également des obligations vis-à-vis de la PAC (Politique Agricole Commune). Vous pouvez vous renseigner sur les possibilités d'intervention auprès de la technicienne bocagère du syndicat de bassin de l'Elorn.

Enfin, des réglementations plus strictes sont prévues dans certains cas (Sites inscrits, classés ou protégés, Elément Boisé Classé (EBC), Monuments Historiques (MH) ou Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) ou encore périmètres de protection de captage d'eau).

Pour toute question sur les coupes et défrichements contactez :

Chloé Fichaut - Technicienne bocage SBE :

07.78.88.77.33 / chloe.fichaut@bassin-elorn.fr

Sophie Nicolas - DDTM du Finistère, Unité Nature et Forêt- Service Eau et Biodiversité :

02 98 76 59 62 / sophie.nicolas@finistere.gouv.fr



➤ Sapin Malin

Le 21 janvier dernier l'opération Sapin Malin, organisée par la Communauté d'Agglomération, s'est tenue à l'aire de déchets verts de La Forest.

156 sapins ont été broyés gratuitement !

Les personnes présentes sur place ont pu récupérer le broyat de leur sapin.

Un grand MERCI aux bénévoles des associations Relais travail et Langazel pour leur investissement et leur efficacité.



Entretien – travaux

➤ **Le passage de la balayeuse sur la commune se fera le mercredi 16 février 2022.**

Merci de ne pas stationner le long des caniveaux.

Propreté

Merci aux propriétaires de chien dans le secteur du Clos de la Garenne et Ker Arzel de ramasser les crottes de leurs chiens. Les riverains n'ont pas à supporter les désagréments lors de leur balade.

Urbanisme

✚ Déclarations préalables de travaux

Demandes :

- AIME Yann – Carport et Abri de jardin
2 Coteau de Kergrall
- GARNIER Brioux – Extension
1 route de Kergreac'h

Accords :

- MOAL Emmanuelle – Extension
2 Hameau de Rulan
- BESSY-ROLAND Clémentine – Fenêtres
8 Rue Dugesclin
- DEVAUX Julien - Muret
26 Coteau de Kergrall
- MURMANSKI Ryszard – Abri de jardin
2 Venelle Beg Ar Groas
- BESCOND Olivier – Clôture
10 Hameau de Rulan

✚ Permis de construire

Demande :

- FEREC Yves – Maison individuelle
Allée Jean-Louis BILLANT

Accord :

- GAUTHER Éric – Maison individuelle
Bodilio

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter leurs démarches administratives.



Etat civil

Naissances :

CANTEGREL Armand

09/12/2021 – 19 Clos de la Garenne

RULIERE Edan

07/01/2022 – Le Guerrus

GODIN Henri

09/01/2022 – 20 Route de Poul Ar March

Décès :

LAGADEC Marie

20/01/2022 – Place du Château

Enfance - Jeunesse

École Georges Brassens

Opération Récup' journaux APE :

Samedi 5 février de 11h à 12h



Rendez-vous à la salle omnisports.

Publicités, magazines et autres papiers glacés sont exclus de la collecte.

Foyer des jeunes

Ouverture du foyer

En période scolaire : le mercredi

8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30

Pendant les vacances : LMMJV 13h30 - 17h30

Fabienne et Christine accueillent les enfants et sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

12 Places

Inscriptions et renseignements par téléphone, sms au 06 10 70 72 48 ou mail :

foyerdesjeunesforestlanderneau@gmail.com



ATTENTION : fermeture du foyer du 7 au 11 février !

Vie Associative

Club « Val Elorn »

➤ Randonnées pédestres ouverte à tous. Pour les sorties rendez-vous "parking de l'église" à 13 h 30 pour un départ groupé en voitures particulières. Chaussures adaptées et bâtons recommandés.



Renseignements auprès de Daniel LARVOR : 02 98 20 31 51 ; ou Gisèle HALLEGOUET : 02 98 20 25 95.

Lundi 07 février : le folgoët (N_O) ; lundi 14 février : la forest ; lundi 21 février : landerneau (mescoat) ; lundi 28 février : lanneufret (plounéventer) ; lundi 07 mars : l'hospital-camfroust (tibidy).

Une marche de 7/8 km tous les lundis. Renseignements auprès de Christine Morvan : 02 98 20 22 07.

Une petite marche 4/5 km les trois premiers lundis du mois. Renseignements auprès de Jean-Yves Morvan : 02 98 20 22 07.

➤ Le foyer kerjean est ouvert le mardi et jeudi en suivant les consignes du gouvernement

Le repas de printemps : le mardi 8 mars à la salle polyvalente à 12 h. (20 €) Inscriptions pour le mardi 22 février (toujours en suivant les consignes décidées par le gouvernement).

Handball

La Fédération Française de Handball, en lien avec ses comités et ses ligues, a attribué au club de La Forest-Landerneau HB le « **Label Bronze** » pour les saisons 2019-2020 et 2020-2021.

Bravo aux dirigeants et aux bénévoles !



Les Petites graines

Le camion sera présent tous les **lundis de 17h à 19h**.

Elorn Pizza

Tous les **jeudis de 15h à 19h** – Place Aimée de Guesnet (centre Bourg, devant l'église). Pizzas à emporter.
Commandes au : 06 17 32 36 15

Contact : 02.98.20.26.95 / 02.98.20.28.18



L'accueil de loisirs de Saint-Divy / La Forest-Landerneau recherche plusieurs animateurs(trices) pour les vacances d'hiver (du 07 au 18 février) et pour certains mercredis de l'année scolaire.

Contact : saint-divy@epal.asso.fr ou 07 69 84 43 06

FOIRE BIO
Cheñchomp penn d'ar vazh!
Diskouezerien Prezegennou Atalieroù Abadennoù Tavarn Preti
Transformons demain!
Exposants
Conférences
Ateliers
Animations enfants
Bar
Restauration
19/20 MARS 2022
a viz Meurzh
LANDERNEAU
Espace Sal St Ernel
MARIN JUND Sans transition! COREFF diwan bleu

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
CONSEIL REGIONAL BRETAGNE
16 rue Kersanton 29000 BREST
Téléphone : 02 98 44 80 43
Télécopie : 02 98 44 60 96
C.C.P. 4559-67 B RENNES
RECOURS D'UTILITE PUBLIQUE
AGRÉE D'ÉDUCATION POPULAIRE
GRANDE CAUSE NATIONALE 1961
HABILITÉ À PERCEVOIR LEGS ET DONATIONS
Centre de la jeunesse de la région
Métier 3615
Secours Populaire
0,34 €/mois
E-mail : spf@secourspopulaire.asso.fr
spf@secourspopulaire.asso.fr

Un enfant sur trois ne part pas en vacances.

Grâce au réseau de foyers bénévoles du Secours populaire, les enfants sont invités à passer des vacances chez une famille de vacances en France. Ils sont accueillis bénévolement par des familles ayant souvent des enfants du même âge, le « copain des vacances ».

Une occasion de se faire de nouveaux amis, tout en découvrant un autre mode de vie. Des liens se tissent dans la durée et les enfants sont très souvent en contact avec les familles entre les séjours. Ces séjours en « familles de vacances » permettent aussi aux enfants de gagner en autonomie et d'élargir leurs horizons.

La fédération du Secours populaire du Finistère s'engage dans cette démarche depuis de nombreuses années.

Des familles accueillent un enfant du département ou d'une autre région durant 15 jours soit en juillet soit en août.

Cette année, nous voulons mettre l'accent sur le départ en famille de vacances des enfants du Finistère âgés entre 6 et 12 ans. Les enfants du Nord-Finistère iront dans le Sud-Finistère et vice-versa.

TOUT CE QUI EST HUMAIN EST NOTRE

La Maison Familiale de St Renan, 4 route du Mengleuz,

➤ Organise les **vendredi 11 (de 17 à 20 heures) et samedi 12 mars 2022, de 9 à 17 heures, des journées « PORTES OUVERTES »** afin de présenter ses différentes filières de **formations par alternance** : 50 % du temps en entreprise et 50 % du temps à la Maison Familiale :

FORMATIONS INITIALES par voie scolaire :

- 4^{ème} et 3^{ème} d'orientation avec des stages multi-professionnels,
- CAP(A) « Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural » 2 ans : stages dans les secteurs des services à la personne et vente-accueil (produits alimentaires).
- Bac Pro « Services aux Personnes et aux Territoires » 3 ans : stages dans les secteurs des services : santé, social et animation des territoires. **Possibilité par voie d'apprentissage pour les élèves de terminale.**

FORMATION CONTINUE :

- CAP Accompagnant éducatif Petite Enfance (ancien CAP Petite Enfance) : 9 mois (de septembre à mai), par voie classique ou **en apprentissage.**

➤ Renseignements et informations au : ☎ 02.98.84.21.58
par mail : mfr-st-renan@mfr.asso.fr – sur notre site : www.mfr-strenan.com

PORTES OUVERTES SUIVANTES :

- vendredi 13 mai (17-20 heures) et samedi 14 mai 2022 (9-17 heures)

AMADEUS
AIDE ET SOINS
Pour vous. Avec vous. Chez vous.

OFFRE D'EMPLOI

Accompagner les plus fragiles et illuminer leur quotidien vous anime.

Vous êtes Assistant de vie, Auxiliaire de Vie Sociale, Accompagnant Educatif et Social ou Aide Médico-Psychologique
Venez rejoindre nos équipes pour être créateur de lien en CDI ou CDD

Secteurs : Landerneau ou Daoulas
Temps de travail : temps de travail choisi, Accompagnement à la prise de poste, téléphone professionnel, indemnités kilométriques

➤ **Environnement**



Défi jardin zéro déchet

Inscrivez-vous au défi lancé par votre collectivité
et profitez pleinement de votre jardin.



Défi jardin zéro déchet en partenariat avec le Symeed 29.

Nous recherchons 10 familles volontaires du Pays de Landerneau-Daoulas ayant un jardin, petit ou grand. Tous les profils sont acceptés, pas besoin d'être à la pointe du zéro déchet !

La participation est totalement gratuite et chaque famille sera accompagnée pendant huit mois, de mars à octobre 2022 par la Maison de l'agriculture bio 29 et l'association Vert jardin.

L'objectif de ce défi est d'aller vers une logique circulaire au sein des jardins, en utilisant les déchets verts comme des ressources naturelles. Le défi jardin zéro déchet vous permettra d'apprendre différentes techniques de jardinage au naturel pour diminuer le temps passé à entretenir les jardins et éviter les trajets en déchèteries.

Bienvenue dans l'univers du compostage, du broyage, du paillage et du mulching !

Le formulaire d'inscription est disponible sur notre site <http://ow.ly/SxXf50HpPUB>

➤ **Aménagement**

Un avion va survoler le Pays de Landerneau-Daoulas pour identifier les bâtiments énergivores.

Si vous entendez un avion voler au-dessus de chez vous, une nuit d'hiver, pas de panique !

Afin de sensibiliser largement sur la performance énergétique des bâtiments, la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas, en lien avec les Communautés de communes de Lesneven Côte de Légendes et du Pays d'Iroise, a commandé une opération de thermographie aérienne à l'entreprise spécialisée Action Air Energie.

Le but ? Permettre de diagnostiquer les déperditions thermiques sur la totalité des bâtiments et habitations des 22 communes du territoire. Le survol aura lieu de nuit, courant janvier-février, dès que les conditions météorologiques le permettront.

La date exacte de survol du territoire sera connue 48 heures à l'avance et sera indiquée sur le site internet de la CAPLD ainsi que sur ceux des communes membres.

A quoi ça sert ? Analysées et classifiées, ces données seront par la suite portées à votre connaissance, selon des modalités qui restent encore à définir. Elles seront des outils précieux au moment d'engager des travaux de rénovation et d'isolation, afin de réduire les consommations et factures énergétiques.

Pour en savoir plus : <http://ow.ly/yPIh50HulrO>

➤ **Conseiller numérique**

Le Conseiller Numérique tient deux permanences d'accompagnement individuel liées aux démarches sur le site de l'ANTS.GOUV et d'initiation à l'utilisation d'appareils numériques (ordinateurs, tablettes, smartphone). Les permanences se tiennent à la Maison des services publics, à Landerneau.

Les usagers peuvent prendre RDV les **mardis et jeudi de 13h30 à 17h00**. Les demandes de rendez-vous se font par téléphone en appelant le standard de la **CAPLD au 02 98 21 37 67**. La personne est ensuite rappelée sous 48h pour affiner sa demande et fixer le RDV.

